

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 22 (1934)  
**Heft:** 92: René Guisan

**Artikel:** Charles Secrétan et l'Église (1919)  
**Autor:** Guisan, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-380262>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CHARLES SECRÉTAN ET L'ÉGLISE

(1919)

---

« Les faits établissent assez clairement que les institutions religieuses du passé ne répondent plus aux besoins actuels. Et d'abord, la religion doit rester désormais dans son domaine, en dehors des richesses et du pouvoir, c'est la condition de son empire. Elle ne peut plus gouverner la société que par la puissance de l'attrait, qui se proportionne à sa pureté. Ensuite les formulaires religieux d'autrefois... ne contiennent pas le remède à notre mal. Une confession doit être embrassée sans répugnance et sans réticence... Après tout ce qui s'est passé, une restauration durable de la religion ne peut être qu'une puissante évolution religieuse, une création de l'esprit pénétré de Dieu. Il faut que la réformation recommence et s'achève. Lorsqu'on considère dans son ensemble l'état moral de l'humanité contemporaine, lorsqu'on pense à la place que la religion devrait occuper d'après sa nature, à ce qu'elle fut, à ce qu'elle est à présent, lorsqu'on compare l'état de la science en général, les axiomes, les méthodes qui régnaien lorsqu'nos confessions de foi s'écrivirent, aux axiomes et aux méthodes que nous impose aujourd'hui l'évidence, on reste convaincu que nous en sommes aux préliminaires ; on sent qu'un véritable réveil de la vie religieuse remuera l'esprit humain dans ses profondeurs, pour enfanter une Eglise nouvelle, une pensée nouvelle. » « Tout présage un nouvel épanouissement de l'Eglise, cette société fraternelle, et plus que fraternelle, fondée sur la pénétration réciproque de l'amour, comprenant tous les efforts collectifs, tous les biens résultant du concours

des activités spontanées. L'Église véritable qui ne prétend point placer l'humanité sous la tutelle de quelques individus miraculeusement privilégiés, mais qui est l'union spontanée des hommes de bon vouloir,... qui ne connaît pas l'opposition du laïque et du prêtre, qui n'use jamais de contrainte et qui ne saurait la subir, — seule puissance capable de briser le mensonge des hiérarchies usurpatrices et d'affranchir les cœurs en les remplissant ; ...le premier des biens (au sens technique du mot bien) qui désigne en morale un idéal, un but à poursuivre, un fruit de l'activité morale... L'Église véritable qu'il s'agit de fonder, tel est l'objet légitime de notre première affection sur la terre <sup>(1)</sup>. »

Voilà, il faut l'avouer, un langage auquel nous ne sommes pas accoutumés. Il y a un quart de siècle que la plume est tombée de la main qui a tracé ces lignes prophétiques : aussi bien Secrétan a-t-il, dans plus d'un domaine, été précurseur. C'est ainsi qu'il a parlé de l'Église avec tendresse et avec espoir.

L'Église occupe dans les préoccupations de Secrétan une place de premier plan. Non pas qu'il ait jamais songé à en proposer une théorie complète et systématique, mais au travers de toute son œuvre s'affirme cette idée fondamentale : c'est à une manifestation collective que doit aboutir toute vie religieuse véritable ; la foi personnelle ne s'exprime et ne s'épanouit complètement que dans la communauté.

Solidarité, charité, Église, si ces termes reviennent fréquemment sous sa plume, c'est qu'ils expriment une tendance maîtresse essentielle de sa personnalité morale.

Nous suivrons sa vie, son attitude et recueillerons à mesure ses doctrines. Dans le beau livre qu'elle a consacré à la vie de son père, Louise Secrétan a indiqué avec beaucoup de réserve les influences qui s'étaient exercées sur lui ; ce problème très délicat à résoudre n'a pas encore été examiné à fond <sup>(2)</sup>.

Nous savons cependant — et cela suffit à notre propos — qu'il subit très jeune au foyer maternel une influence religieuse profonde et que le grand souffle du Réveil qui passait alors sur le pays ne le trouva pas indifférent. Sa piété prit très tôt une couleur mystique

(1) *Recherches de la méthode*, p. XLIV. *La raison et le christianisme*, p. 314. *Discours laïques*, p. 346, 348. — (2) Depuis que ces lignes ont été écrites a paru, en 1930, dans les *Cahiers de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne*, la pénétrante étude de M. EDM. GRIN, *Les origines et l'évolution de la pensée de Charles Secrétan*. (Réd.)

accentuée, ainsi qu'en témoignent sa correspondance, les déclarations de ses amis et contemporains et surtout son œuvre.

Avec ses amis ce sont de continuels épanchements, des élans, le besoin de se livrer tout entier, une exaltation qui se muait souvent en découragement profond et s'achevait dans la mélancolie. Sentimentalité d'adolescent, dira-t-on, d'autant plus explicable qu'il s'agit d'un contemporain d'Olympio, et nous n'y contredisons pas; cependant, tandis que l'enfant se fait homme, la vie du sentiment devient plus intense, son expression plus grave et plus profonde, et marquera sa piété d'un trait définitif.

Ecoutez plutôt : le soir de Noël, à l'un de ces moments « où l'âme est plus facilement touchée », comme il dit, il célèbre la fête à Munich, seul avec son ami Lèbre, et il compose un poème :

La longue nuit de ma triste langueur  
 Blanchira-t-elle aux feux de cette aurore ?  
 Ne veux-tu pas descendre sur mon cœur,  
 Céleste ami que dans l'ombre j'implore ?  
 Sous le péché mon front s'est abattu.  
 L'œil est sans larme et l'esprit sans vertu.  
 De mes pensers je sens mourir la flamme  
 Et le remords, dernier témoin dans l'âme,  
 Bravé longtemps, s'est tu, mais j'ai crié ;  
 A ma souffrance ouvre ton cœur de mère,  
 Fils de mon Dieu, tu connais la pitié.  
 Mon corps est nu, sur moi jette ta robe,  
 Qu'au vent d'hiver ton amour me dérobe.  
 Christ ! donne-moi le pardon, le repos,  
 Et le cœur pur pour marcher dans ta voie !

Et le Christ répond :

Je suis l'ami du pauvre et du pécheur...  
 Laisse-moi donc à ton foyer m'asseoir,  
 Depuis longtemps je frappais à ta porte...  
 Viens avec moi goûter le pain du soir  
 Et prends la paix que ma douleur t'apporte. —  
 La longue nuit de ma triste langueur  
 Déjà blanchit aux feux de cette aurore !  
 Et je le sens se pencher sur mon cœur,  
 Le bien-aimé que dans l'ombre j'implore.

Ou bien il décrit son expérience intérieure : « Il y a dans l'homme un respect, un amour inné du bien qui lui fait connaître la nature du bien, lorsqu'il obéit à son impulsion en surmontant les tendances contraires... Selon cette loi, le bien c'est d'aimer les autres hommes... Mais d'où vient cette loi écrite en nous-mêmes, d'où cet idéal dont un reflet colorant la matière devient pour nous le type exquis de la beauté ? Ils sont en nous, ils sont infiniment au-dessus de nous, ils ne peuvent venir que de l'être mystérieux dont nous tenons l'existence... Dans notre prison vernie, sous ce soleil trop brillant pour nos yeux rougis, au milieu de la misère qui nous enveloppe et qui nous consume, un soupir s'échappe de notre poitrine et nous dit que le bien doit exister, qu'il existe ! Les preuves de la divinité sont dans ce soupir... Le besoin de Dieu, c'est le feu sacré qui cherche une issue ! »<sup>(1)</sup>

Mais — et c'est ici l'autre aspect de l'expérience morale — « tout homme qui s'interroge lui-même avec sincérité se trouve disposé au mal plutôt qu'au bien, car naturellement il se prend lui-même pour but ». Il doit confesser en pleurant qu'il « suit si peu » la loi écrite en lui. « Nous savons ce que c'est que le péché. Nous savons que nous le commettons. Notre conscience nous l'impute, nous nous écrions : Seigneur, pardonne. » « Le sentiment de la misère présente est la condition d'un meilleur avenir, parce qu'elle fait naître le désir d'un changement ; ainsi la profonde amertume qui suit la chute est un premier fruit de la compassion »... Or « l'expérience nous enseigne que rien n'est plus difficile ni plus douloureux qu'un changement sérieux de la volonté ; car changer, c'est effacer, c'est expier son passé »<sup>(2)</sup>.

« Le bien de l'âme éloignée de Dieu est donc de sentir son égarement, afin qu'elle s'efforce d'en revenir ; le bien de l'âme déchirée est de sentir son déchirement ; le bien de l'âme emportée est de s'arrêter, de se recueillir, de se retrouver, de se voir enfin telle qu'elle est. Son bien est dans la conscience du désordre où elle est plongée, dans la conscience de son mal. » Car, si elle « sent son indignité », elle sent qu'elle a besoin d'un Sauveur et qu'un Sauveur lui a été donné. Seulement « nous ne pouvons que devenir chrétiens sans jamais l'être, parce que notre foi n'est jamais parfaite ». Dans notre condition pré-

(1) *Recherches*, p. xix s. et xlvi. — (2) *Philosophie de la liberté* (1<sup>re</sup> éd.) II, p. 102 s., 230 et *Recherches*, p. 104, 82 s.

sente, « l'âme s'offre à Dieu telle qu'elle est, avec ses besoins, car elle en a, avec ses misères et ses torts » <sup>(1)</sup>.

« Tout homme a besoin de s'ouvrir », il s'ouvre à Dieu et c'est la prière, l'acte par excellence de la vie religieuse. « Priez pour moi, priez », écrivait-il à ses parents pendant son séjour de Munich ; plus tard (1861), s'accusant de la pauvreté de sa vie spirituelle, il se déclarera bien loin de cet esprit de prière sans lequel il n'y a rien à espérer en fait de délivrance morale. Et l'on connaît par les *Lettres de jeunesse* de Félix Bovet l'admirable réponse de Secrétan au cours d'une discussion avec des amis :

« Pour moi, ce qui distingue les hommes les uns des autres, ce ne sont ni leurs sentiments — qui sont variables — ni leurs croyances, car sous les mêmes mots ils croient souvent des choses différentes et sous d'autres mots les mêmes choses. Non, je ne connais que deux classes d'hommes, ceux qui prient et ceux qui ne prient pas. Ceux qui ne prient pas ne sont pas chrétiens, ceux qui prient un peu sont de faibles chrétiens, ceux qui prient sans cesse sont chrétiens. Voilà tout mon *schibboleth*. » <sup>(2)</sup>

L'homme s'ouvre à Dieu dans la prière, il s'ouvre aussi à l'homme et c'est la communion. La communion est la seule atmosphère dans laquelle l'âme s'épanouisse et s'apaise, la seule dans laquelle la religion s'exprime en vérité et dans sa plénitude. « Si notre individualité s'affranchit et s'élève, c'est en réalisant la communion. »

Prière, adoration, besoin de communion, besoin de confession, besoin de conversion, désespoir de la conscience qui s'accuse et gratitude de l'âme qui a trouvé son salut, aspiration à la sainteté et douleur de n'y pouvoir y atteindre, alternatives de gaîté et d'abattement, tel est Secrétan. Il est peu d'hommes auxquels s'applique mieux qu'à lui le « *inquietum est cor nostrum donec requiescat in te* » de saint Augustin. La communion d'une religion vivante, c'était bien l'aspiration fondamentale du jeune professeur de philosophie au moment où il entrait dans la carrière académique, aux côtés d'Alexandre Vinet.

\* \* \*

En 1839, à vingt-quatre ans, Secrétan débutait à titre provisoire, comme professeur de philosophie à l'Académie. 1839, c'est l'année de

(1) *Philosophie de la liberté*, II, p. 328 et 320, *Principe de la morale*, p. 342. —

(2) *Philosophie de la liberté*, II, p. 319 s.

la révision et de la promulgation de la nouvelle loi ecclésiastique. Après de longues discussions, les espoirs se trouvaient déçus et le problème se posait désormais sur un terrain qu'il ne devait plus quitter : l'indépendance de l'Eglise. La loi nouvelle ne se caractérisait-elle pas elle-même par le début de son art.87 : « Les délibérations du Synode sont de simples préavis » ?

Il ne semble pas que Secrétan ait sur le moment même trouvé le loisir d'intervenir dans les débats : il était absorbé par son enseignement, dont il allait donner un spécimen en publiant ses leçons sur Leibniz ; absorbé aussi par les préparatifs de son mariage. De plus, la succession du professeur Gindroz étant ouverte, il devait se soumettre à l'épreuve du concours et de la dispute académique. Mais il était certainement initié aux problèmes ecclésiastiques par ses relations avec Vinet. Après l'avoir vu de près à Bâle en 1835, après avoir été un des plus insstants parmi les jeunes à le supplier de rentrer à Lausanne, Secrétan avait eu la joie de l'accueillir dans ce mémorable automne 1837. On sait son admiration passionnée pour Vinet — il veut habiter sous son toit, il lui fait de fréquentes visites. Ne lui doit-il pas ce qu'il a de plus précieux, à cet auteur dont il disait alors que les écrits avaient été « dans la main de Dieu l'un des instruments de sa conversion à l'Evangile » ? Il dira plus tard, parlant de Vinet : « mon paternel ami ». Admiration, ajoutons-le pour en mieux marquer la qualité si haute, qui ne privait pas Secrétan de son arbitre et de son jugement, comme en fait foi l'article critique qu'il allait publier dans la *Revue suisse* sur les *Essais de philosophie morale* <sup>(1)</sup>.

Les circonstances allaient du reste fournir à Secrétan l'occasion d'examiner les problèmes de l'heure et de se prononcer. Il venait d'être installé comme professeur titulaire, le 1<sup>er</sup> novembre 1841 ; quelques mois plus tard paraissait l'*Essai* de Vinet, l'ouvrage qui devait porter le débat, jusque-là confiné dans les cercles ecclésiastiques, devant l'opinion <sup>(2)</sup>.

En juin et juillet 1843, Secrétan publie dans *Le Semeur* quatre articles intitulés « Des rapports naturels entre l'Eglise chrétienne et l'Etat ». Répondant à un critique allemand, dont les articles dénotait une méconnaissance totale de la pensée véritable de Vinet, Charles Secrétan relève ce qu'il y a de grand dans l'*Essai* : cet appel à l'évidence morale, si nettement exprimé dès l'abord dans le titre.

(1) *Revue suisse*, I, 1838, p. 549 ss. — (2) *Essai sur la manifestation des convictions religieuses* (1842).

Aussi bien les faits parlent-ils plus haut que les plus éloquentes paroles : un tel livre n'a pas besoin d'être défendu.

Il n'en est pas de même du principe de la séparation en général, si méconnu, si mal compris, et que Secrétan se propose de dégager avec netteté. En se fondant sur l'histoire et sur l'expérience, le protestantisme reconnaît une influence immédiate de l'Esprit divin sur l'homme individuel. Dieu parle aux fidèles, et, par la communion des fidèles, il parle à l'Eglise. Sans doute l'Eglise possède une personnalité, elle est une réalité spirituelle ; mais la question est de savoir — et c'est sur ce point que porte tout le débat entre protestantisme et catholicisme — où se trouve l'action primitive, car il faut bien qu'il y en ait une. Or, «la source vive de la personnalité de l'Eglise, c'est l'élément commun produit dans les individus par le fait de leur conversion ; il n'y a de réalité morale que dans et par les individus. La solidarité, la communion, l'unité, l'identité même, tout cela sont des idées chrétiennes ; mais en sortant de l'individu, par le fait des individus, par la libre harmonie des individus, par l'énergie créatrice de l'amour que réveille dans le cœur d'un homme, puis d'un autre, l'intime tendresse de leur frère aîné qui les a aimés le premier ». «En un mot, les chrétiens font l'Eglise et l'Eglise est un produit», c'est le fait primordial, historiquement et psychologiquement parlant, que n'infirme point cette autre constatation de l'expérience, que «l'Eglise à son tour forme aussi les chrétiens». Ce principe fondamental serait indiscuté si l'on tenait compte de la distinction essentielle entre l'ordre naturel et l'ordre spirituel ou moral. Il ne s'agit pas — et sur ce point la position de Charles Secrétan est ferme et son attitude catégorique —, il ne s'agit pas de nier et de détruire toute connexion entre ces deux ordres. «L'Eglise doit être soumise aux lois de l'Etat sur les associations et l'Etat lui doit en retour protection impartiale et juste surveillance.» Il s'agit seulement de distinguer, de reconnaître à l'activité humaine un but temporel et un but spirituel, le premier étant un moyen pour le second.

Mais, dit-on, l'Etat ne peut pas subsister si des motifs élevés n'animent pas l'individu. — Sans doute, répond Secrétan, il n'en reste pas moins que l'Etat n'a pas le droit d'exiger ces motifs élevés, parce que cela est impossible par nature... «or il ne saurait y avoir de droit là où la nature des choses implique l'impossibilité d'exercer jamais ce droit. L'Etat a besoin de la conscience, [mais] il n'a pas le droit de l'exiger ; il a besoin de l'Eglise, [mais] il n'a le droit ni de la gouverner ni de

garantir sa durée : il n'a rien à faire à son égard, sinon de maintenir la justice... Partout où l'Etat prétend gouverner les consciences, il tente l'impossible ; partout où, sans le faire directement, il s'attribue cependant une part dans des choses qui n'ont de sens et de valeur que comme expression de la conscience, il gâte ce qu'il touche et se met en contradiction avec lui-même. » Ainsi, quand, par le moyen de l'organisation qui lui est propre et de sa puissance financière, l'Etat s'arrange pour maintenir des cultes, indépendamment de la vie religieuse dont ils sont l'expression, il donne le pas aux affaires politiques sur les affaires religieuses, puisque l'exercice de la religion peut se modifier suivant un intérêt politique.

Il faut donc distinguer : l'Etat embrasse les rapports nécessaires des hommes entre eux, tandis que la religion — et c'est ce qui fait sa supériorité — met l'homme en rapport direct avec Dieu, rapport spirituel, c'est-à-dire rapport compris et voulu. « L'âme religieuse demande à son Dieu de descendre en elle, elle aspire à s'élever auprès de lui » ; or ce rapprochement ne concerne pas l'espace, il se produit dans le domaine de l'esprit. L'acte religieux est essentiellement libre et ne peut être conçu que comme tel. Si donc la religion n'a d'autre existence que dans l'activité d'une âme déjà libre qui cherche à se perfectionner et à s'affirmer dans la liberté, il est clair que les manifestations de la vie religieuse devront être empreintes du même caractère. L'Eglise étant la sphère dans laquelle s'accomplissent les actes religieux, tout doit être libre en elle.

Employer, pour désigner les rapports de l'Eglise avec l'Etat, le terme de séparation, c'est employer un terme impropre qui, selon Charles Sécrétan, doit être abandonné. Car enfin on ne sépare pas absolument de l'Etat ce qui continue à vivre dans l'Etat, sous ses lois, en exerçant sur lui une inévitable influence ; pas plus du reste qu'on ne saurait réellement séparer ce qui, de sa nature, est incapable de s'unir. Réaliser l'Eglise chrétienne, voilà ce dont il s'agit ; la vraie expression qu'il faudrait employer serait donc : « absolue spontanéité de tous les actes religieux, soit individuels, soit collectifs ». « L'Eglise naît d'un acte ; dès lors, pour que l'Eglise soit une institution religieuse, il faut que cet acte lui-même soit religieux, par conséquent il faut qu'il soit libre. Le caractère de l'Eglise résulte de cet acte dont le constant renouvellement fait la durée. L'essence de l'Eglise est dans la pure liberté ; tout ce qui se passe dans l'Eglise doit être religieux, c'est-à-dire pur de toute contrainte ». L'Eglise ne saurait ni commander ni

obéir. L'Eglise supposant des croyants, et la qualité de croyant étant une chose purement facultative, l'existence même de l'Eglise est humainement chose contingente et facultative ; organe de la seule activité humaine véritablement libre, elle ne respire que dans l'air de la pure liberté. Elle est toujours libre, là où elle existe.

« La question, conclut Charles Secrétan, est donc de savoir quels peuvent être les rapports de l'Etat avec un établissement produit d'une agrégation spontanée et dont la durée repose sur une adhésion que chacun des associés est toujours libre de retirer. Je comprends des rapports de protection, de surveillance, mais je ne conçois pas de garantie, encore moins d'union. Si l'Eglise est unie à l'Etat, la religion est affaire d'Etat et sa profession devient obligatoire, à moins que l'Etat, ne voyant que les clergés dans les Eglises, se borne à en salarier un ou plusieurs sans s'occuper du troupeau ; mais ceci n'est pas une union, c'est à la fois une absorption et une séparation : la séparation de l'Eglise et du clergé absorbé dans l'Etat ».

Tel est, ramené à ses éléments essentiels, le mouvement de la pensée de cet important manifeste par lequel Secrétan intervenait pour la première fois sur un terrain où il allait — trop longtemps — devoir croiser le fer. Les principes dont il se réclamait n'étaient pas nouveaux, Secrétan le reconnaît expressément et ne songe pas à renier l'influence décisive de son maître ; mais les formules dont il les revêt et les considérations dont il les étaye assurent à ces articles trop ignorés une place d'honneur dans l'œuvre du philosophe.

Si Charles Secrétan revendiquait avec une vigueur si « agressive » le droit de l'Eglise à se réaliser, c'est que ce droit était contesté autour de lui. Le régime vaudois de 1830, secoué jusque dans ses fondements, était déjà gravement compromis. Le gouvernement, composé de « messieurs honnêtes et bien pensants, tous ou à peu près tous plus ou moins teintés de piétisme » et dont la devise était « la liberté dans l'ordre et la civilisation par les lumières », n'avait pas su assurer le contact avec les masses et était resté « sans intelligence des conditions du gouvernement sous le régime du suffrage universel. » Ses membres, dépourvus de toute ambition personnelle, étaient « prêts à vider la place dès qu'ils seraient poussés dehors un peu vivement. » Ils avaient commis des fautes, dont leurs adversaires, longtemps réduits au silence et à l'impuissance, étaient résolus à se faire un jour un argument contre eux. Mais ce ne sont pas ces fautes qui ont ruiné le régime de

1830, « il est tombé victime de sa loyauté, de son respect pour la foi jurée et de sa fidélité aux intérêts permanents du pays » (1).

Les affaires fédérales, dont on avait envenimé la discussion en y mêlant les questions religieuses pendantes depuis 1824, allaient provoquer la révolution, dont nous n'avons pas à faire l'histoire ici. Ce que nous savons seulement et ce qu'il suffit de noter, c'est que l'attitude du parti radical, toujours plus menaçante pour la liberté religieuse, et les moyens dont il se servait pour conquérir la majorité dans le pays avaient rapproché plus étroitement encore — dans ce qu'il a appelé la « lutte contre l'envahissement de la barbarie » — le jeune philosophe et son maître.

Du reste, chez Charles Secrétan, l'attitude raisonnée et le parti délibéré étaient, sur ce point, en parfaite harmonie avec ses traditions de famille et avec les idées qui régnaient dans son milieu social. Depuis plusieurs années, son père, l'avocat Samuel Secrétan, soutenait avec quelques amis un journal d'opposition libérale : *Le Courier suisse*.

La révolution du 14 février 1845 ne surprit pas Secrétan : elle le jeta dans l'opposition ; aussi bien l'Académie était-elle, de toutes les institutions nationales, la plus menacée. Et les événements de se précipiter :

Discussion au Grand Conseil sur la liberté religieuse, sur une proposition visant à interdire aux pasteurs d'assister à des assemblées religieuses « autres que les réunions légalement consacrées au culte de l'Eglise nationale ». Démission de Vinet de sa chaire de théologie pratique (le gouvernement, espérant encore faire face à la crise, le nomme professeur de littérature française). Proclamation du 29 juillet relative à la votation populaire imminente sur la nouvelle constitution. Lecture de cette proclamation dans les temples, le 3 août 1845, et refus d'une quarantaine de pasteurs et ministres, manifestation d'une partie du public : « On a remarqué comme meneurs de la bande, au temple de la Cité, les deux frères Charles et Edouard Secrétan, professeurs à l'Académie », écrit *Le Nouvelliste* radical le surlendemain.

La question religieuse passait au premier plan ; il devenait manifeste qu'un accord étant impossible, le gouvernement devait aller jusqu'au bout sous peine d'abdication.

(1) *Au Foyer romand*, 1889, p. 254 s.

En octobre, tandis que les Classes (c'est-à-dire le clergé vaudois au complet) à l'unanimité moins deux voix absolvaient les ministres accusés par le Conseil d'Etat, Louis Vulliemin, voyant les deux frères Secrétan menacés d'être dépossédés de leurs chaires, les faisait entrer au *Courrier*. Charles Secrétan en devint le rédacteur ; il devait y rester trois ans.

C'est dans la collection de ce journal qu'il semble tout naturel d'aller chercher désormais les sources authentiques susceptibles de renseigner le lecteur sur la pensée politique et ecclésiastique de Charles Secrétan ; et je m'y suis appliqué. Mais il a gardé l'anonymat, d'où impossibilité de lui attribuer avec certitude les articles. Ne pouvant entrer dans le détail de ce sujet intéressant je m'en tiens à l'essentiel, c'est-à-dire à la période critique, celle qui précède et suit immédiatement la démission des pasteurs.

Rédacteur en chef d'un journal politique, Charles Secrétan s'associe au mouvement sans réserve : on sait l'extrême violence de la polémique des deux côtés du fossé.

Quelle est la doctrine du *Courrier* — je ne dis pas de Charles Secrétan ? L'attitude du Conseil d'Etat, préoccupé avant tout d'imposer son point de vue et ses méthodes de gouvernement, « violente le souverain » ; il n'a pas le sens de la liberté religieuse, « aussi l'union de l'Eglise et de l'Etat serait un vrai malheur, si l'une des institutions devait être absolument asservie à l'autre ».

Comme il apparaît manifestement aux rédacteurs qu'il n'y a pour le conflit aucune perspective d'apaisement par l'arbitrage, nous les voyons très tôt (et ceci est d'importance pour comprendre les déclarations ultérieures de Charles Secrétan) pousser les pasteurs à prendre publiquement position. Ils écrivent :

« Il faut que les pasteurs non pas se justifient, le droit est clair, mais manifestent par un acte public qu'ils ont le sentiment de leur innocence et de la dignité de leur position. Un plus long silence nous paraîtrait inexplicable. »

Le 7 novembre, après que le gouvernement eut rendu sa sentence suspendant les quarante-trois pasteurs et ministres qui n'avaient pas consenti à lire sa proclamation de juillet : « Cette nouvelle, dit le *Courrier*, frappe les esprits d'une sorte de stupeur... les plus indifférents n'assistent pas sans une émotion profonde à la ruine de notre Eglise chrétienne. La persécution religieuse est une des premières conséquences de la dernière révolution. Le pouvoir a tiré parti de la

prévention peu favorable dans notre pays à l'égard des dissidents, dans l'intérêt de la tyrannie. La liberté religieuse, c'est la religion elle-même, car il n'y a point de religion sans liberté... le Conseil d'Etat proclame hautement par ses actes le dessein d'anéantir notre Eglise nationale et d'abolir le culte chrétien... Les deux puissances sont aux prises ».

Le 14 novembre, le *Courrier* approuve hautement la démission collective, il écrit : « Les pasteurs se retirent devant les mesures arbitraires qui rendent l'exercice de leur ministère impossible... ce fait, qui nous paraissait inévitable, est un acte de foi et de désintéressement ».

Lorsqu'enfin, au début de décembre, on apprit que trente-trois pasteurs avaient retiré leur démission, le *Courrier* ne cache pas sa pensée. Parmi ces trente-trois il y a des vieillards : « Honneur à leurs services passés et à leurs cheveux blancs ». Il y a des pères chargés de famille : « Respect aux douloureux mystères des familles ». Mais les autres ont montré peu d'intelligence de la situation de l'Eglise : « sa rénovation,... devenue une nécessité, eût été probablement assez facile, assez prompte sans cette troupe de déserteurs,... elle sera plus lente, beaucoup plus douloureuse. Comment a-t-il pu se faire qu'ils n'aient pas vu que le malaise momentané de leur paroisse n'était de nulle considération au prix de l'affranchissement de l'Eglise entière. On ne sauve pas un édifice de sa ruine en sauvant ici un contrevent et là une porte ou une marche d'escalier ».

Je me suis attaché à ces incidents de presse, ils sont significatifs de l'attitude d'un groupe important de libéraux, qui disaient avec les frères Secrétan : « Les deux puissances sont aux prises ».

Comparez maintenant à cela la conduite de Vinet. Certes, il était d'accord sur les principes, et pleinement, avec Secrétan et ses amis ; il se séparait d'eux quant à la manière de les faire triompher. A la méthode politique, qui procède par affirmations globales, par les moyens frappants et qui croit au prestige du nombre, il opposait celle de la conscience ; fidèle à cet appel à l'évidence morale, dans lequel Secrétan lui-même avait aperçu et salué la supériorité et la force de son argumentation, « il redoutait la pression du nombre ». Dès le 11 novembre, il avait écrit « qu'il espérait peu d'une assemblée », la question à résoudre étant « purement individuelle ». Et tôt après, rendant expressément hommage aux intentions des démissionnaires : « Je crois

qu'ils ne se sont pas gardés de l'entraînement », écrivait-il. « Je désirais des démissions de la part d'hommes capables de concevoir le désir et le projet d'une Eglise libre... mais la grande majorité des démissionnaires est dévote à l'établissement et a voulu sauver l'établissement... je crois qu'en définitive l'œuvre d'une Eglise libre, presbytérienne, vaudoise se fera, mais par quelques-uns seulement »<sup>(1)</sup>.

Enfin, et c'est ici que le contraste entre l'attitude de Vinet et celle du *Courrier Suisse* se précise dans toute sa beauté, lorsque les trente-trois auront retiré leur démission : « Plusieurs ont sans doute fait un plus grand sacrifice en rentrant que s'ils étaient restés dehors. Ils avaient cédé à l'entraînement, et c'est maintenant qu'ils cèdent à une véritable conviction, juste ou erronée... l'essentiel n'est pas, à nos yeux, qu'on se sépare en masse, ni même en grand nombre, mais que toutes les positions se prennent dans une entière liberté »<sup>(2)</sup>. Au printemps 1846, dans une Réclamation au *Nouvelliste* publiée sous forme de brochure, Vinet s'est écrié : « La colère, au point de vue du christianisme, non seulement n'est pas légitime, elle n'est pas raisonnable », et il a eu ce mot admirable : « Je suis trop convaincu pour être impatient ».

Son jeune ami et trop impétueux disciple n'avait pas encore atteint à ce degré de maîtrise morale, à cette confiance dans le triomphe de la vérité.

Des deux puissances aux prises, ce fut le gouvernement qui l'emporta ; on sait que le dernier épisode du conflit — épisode sans gloire, pour parler par euphémisme, et dont le crédit de notre pays devait pâtir si longtemps — fut, en novembre 1846, la révocation des professeurs de l'Académie, sauf un. Les années qui suivirent furent, pour Secrétan en particulier, des années amères : une situation matérielle précaire, des deuils de famille horriblement douloureux pour son cœur de père très tendre, la fuite à Thonon, puis à Genève, sous la menace de mouvements politiques dans le pays, l'incompréhension de ses amis de Paris sur lesquels il avait cru pouvoir compter pour refaire une carrière en France, enfin et par-dessus tout la mort de Vinet.

En 1850, il accepta les offres de la ville de Neuchâtel ; il devait y passer dix-sept ans.

Faisons ici une halte : 1846-1866, années fécondes : *La Philosophie*

(1) Lettres de Vinet à L. Burnier, dans RAMBERT, *Vinet*, p. 517, 521. —

(2) Article du *Semeur*, *ibid.*, p. 525 s.

*de la liberté* (1849), *Les recherches sur la méthode* (1857), *La raison et le christianisme* (1863) et la collaboration à la *Revue suisse*. La pensée philosophique, mûrie lentement au contact d'une expérience singulièrement riche, a trouvé son expression classique, ce qui, pour Secrétant, ne veut pas dire définitive. Il est temps pour nous de rechercher quelle était sa pensée profonde sur l'Eglise, puisque aussi bien ce vocable revient très souvent dans son œuvre.

Après l'ère des conflits passionnés et des polémiques incessantes, les grands livres dont nous venons de citer les titres nous introduiront dans le monde de la pure et sereine contemplation.

\* \* \*

La théorie secrétanienne de l'Eglise fait corps avec le système de la *Philosophie de la liberté* auquel elle se rattache étroitement et dont elle forme le sommet. Nous rappelons les principes essentiels de cette philosophie.

Le point de départ de toute philosophie sérieuse, c'est le fait de la conscience morale et son autorité absolue, et le problème s'y pose ainsi : « Concevoir les dernières raisons de l'univers de manière à justifier en l'expliquant l'autorité de la loi morale, laquelle implique et démontre la liberté que nous croyons sentir en nous ». L'homme sachant libre et sujet d'une loi doit chercher au-dessus de lui le principe de son être et de l'être. Un principe de l'être capable d'expliquer la liberté dans l'homme, sera manifestement libre lui-même... d'une absolue liberté. Sans doute l'absolue liberté est inconcevable pour l'homme — « le prolongement des lignes tracées par la raison, dit Secrétan, aboutit en tous sens à l'inconcevable » — mais elle est indispensable. L'être absolu est ce qu'il veut ; le comprendre, c'est savoir qu'on n'en peut pas savoir davantage. Il peut créer, il a créé — mais non par nécessité, puisqu'il est liberté — et nous le savons par l'expérience de notre propre existence en tant que sujets d'une obligation ; car sans l'obligation morale, qui atteste en nous une volonté supérieure à nous, la création ne serait qu'une hypothèse gratuite.

La parfaite liberté du créateur implique qu'il se suffit entièrement à lui-même ; dès lors le seul motif intelligible de la création devant être cherché hors du créateur serait le bien possible de la créature, c'est-à-dire la gratuité de l'amour.

La seule idée acceptable de la création, c'est la perfection posant

la perfection. Ainsi le monde est parfait d'après la raison. Mais l'expérience nous le montre de tout point imparfait et souverainement misérable. Au travers de son œuvre entière, Sécrétan s'est appliqué à faire sentir ce contraste de l'idée et du fait, à établir le pessimisme de l'expérience, à montrer que le problème de la philosophie consistait à concilier l'expérience avec la raison, en d'autres termes à résoudre cette suprême antinomie.

La conciliation, le philosophe de la liberté a cru la trouver dans l'idée que la perfection d'une créature digne de ce nom et véritablement distincte de son auteur devrait être sa propre acquisition, l'ouvrage de sa liberté, et que la liberté d'une créature, liberté affectée d'une obligation, implique la possibilité d'un mauvais choix... la possibilité du mal. Le caractère accidentel de celui-ci doit être maintenu rigoureusement pour sauvegarder la vérité de l'idée morale ; mais son caractère universel, le fait qu'il s'impose à la volonté individuelle avant même qu'elle ait pu se déployer en actes, et qu'il nous domine dans la nature, ne se concilie avec l'idée du Dieu parfait et amour que si nous admettons que l'origine de ce mal est dans la chute de la créature primitive (renfermant dans son unité toutes nos individualités tombées et malheureuses), et que la condition actuelle de l'humanité résulte de l'acte par lequel la créature primitive a voulu se constituer indépendamment de Dieu. « Tout obscure, fantastique et répulsive que cette hypothèse paraisse au premier aspect, elle n'est pas moins indispensable, pense Sécrétan, pour concilier l'expérience... » c'est-à-dire l'universalité et la solidarité du mal moral dans l'espèce humaine... « avec la responsabilité [individuelle] de ce mal, que la conscience maintient obstinément et avec autorité » (1).

En effet, si l'on y prend garde, on s'apercevra que le rapport essentiel entre l'humanité et l'individu « n'est point tel que le conçoit l'individualisme » traditionnel. « Le sens de l'esprit de famille, de l'esprit national, le secret de toute sympathie, ce qui fait l'intérêt de l'histoire, c'est que l'homme est un. Tous les commencements de solidarité dont témoigne le cœur accusent une solidarité complète. Ainsi la conscience y tend ». Et qu'on ne dise pas qu'elle subit la tyrannie des préjugés ; ce sont des « préjugés instinctifs » plus profonds que les raisonnements qu'on leur oppose ; « le sentiment moral », du reste, « les confirme et les explique ». Le chrétien, brisé par le poids de ses fautes, se charge pourtant de celles des autres ; le cœur que la charité a

(1) *Recherches*, p. 106.

touché « se repent pour lui-même et pour tous les hommes ; c'est ainsi que sa douleur devient une peine chrétienne, ainsi l'assimilation de l'âme à Christ commence avec la communion, ainsi se forme le corps de l'Eglise » (1).

Secrétan a insisté plus d'une fois sur la place que cette question de l'unité substantielle de l'humanité occupe dans l'histoire de l'esprit humain ; remarquons à notre tour l'importance qu'elle a dans sa propre philosophie dont on peut bien dire qu'elle est l'un des éléments les plus originaux.

Autour de nous tout prouve « que l'individualité n'est pas quelque chose d'absolu, mais qu'elle résulte d'un concours de forces » (2).

Du bas de l'échelle des êtres, l'unité des espèces naturelles se prouve par les lois qui les régissent, principalement par la loi de leur reproduction. L'unité de l'humanité ressort de la nature du langage, de la sympathie, et généralement de l'impossibilité où est l'homme de réaliser sa fin sans le concours de ses semblables.

L'individu isolé est une abstraction impossible ; tous les sentiments naturels à l'homme appellent et supposent l'humanité... La sociabilité ne s'explique pas comme un résultat des circonstances extérieures seulement, elle a sa racine au plus profond de l'âme humaine. Que signifierait l'empire irrésistible des affections sympathiques, si l'individu formait un tout par lui-même, s'il était un être complet, une réalité morale parfaite hors de la communion de ses semblables ? — Non, si l'homme isolé ne peut ni se reproduire, ni même subsister, c'est que l'homme isolé n'est pas tout l'homme, et si dans l'individu quelque chose répond toujours à ses semblables, s'il jouit de leurs joies, s'il souffre de leurs douleurs, s'il pense leur pensée, c'est qu'il y a plus en lui qu'un individu. L'individu est toujours plus et moins qu'il ne semble. Il n'est pas un exemplaire indifférent d'un type multiplié avec profusion ; il est incomplet, mais universel, à la fois tout et partie, organisme et fonction, il n'arrive à la conscience de sa plénitude qu'en accomplissant son rôle de fonction partielle.

Transformé par la pensée, élevé à la puissance de la liberté, le principe de la sympathie devient amour : non pas la charité divine, mais l'amour humain, qui nous fait trouver dans le bien de nos frères, dans l'amour de nos frères, notre propre bien et notre propre bonheur. Pour l'âme la plus libre, l'amour est encore un besoin ; c'est un besoin pour elle de se dévouer, un besoin de s'affranchir par l'action des limites de sa particularité finie, et de réaliser son essence dans la communion. Ainsi l'unité de l'essence humaine, l'identité intime des individus est distinctement écrite dans la structure de leur être spirituel (3).

(1) *Recherches*, p. 108 s. — (2) *Philosophie de la liberté*, II, p. 213.

Souffrir de concert, c'est vivre de la même vie... Nous portons au fond du cœur et nous y trouvons la conviction irréfutable, mais absolue, que nous sommes en cause dans tout ce que font nos semblables, que l'histoire des générations passées est la nôtre, et que nous nous devons à nos successeurs. On n'isole l'individu de l'humanité qu'en séparant avec effort les éléments constitutifs de l'individu lui-même, l'intelligence du sentiment et de la volonté. Ainsi la conscience ne témoigne pas contre nous, mais pour nous, à moins qu'on n'en fausse la voix, en s'attachant uniquement à la plus claire de ses affirmations, qui est la réalité distincte du moi, pour en exagérer les conséquences, tandis qu'on néglige les affirmations plus obscures mais non moins réelles qui tendent à limiter la portée de la première (2).

Si l'individu est incapable de réaliser seul « la mission que lui assignent son organisme physique et ses dispositions morales », s'il ne peut exister « indépendamment de l'humanité », c'est qu'il est non pas un tout, mais un organe du tout.

Secrétan ferait-il donc fi de l'individu et va-t-il l'absorber dans la collectivité ? Nullement. Il fait remarquer bien plutôt qu'au point de vue du mouvement général des choses, l'individualité a un caractère historique capital, elle est le seul moyen de passer de l'unité abstraite à l'unité concrète, organique et libre. Ecoutez-le plutôt :

L'unité sentie et voulue, l'unité sociale en un mot, telle est la seule forme de vie qui convienne à la créature dont l'essence est liberté. Obstacle et moyen à la fois, parce que le mal l'a souillée, dans sa signification primitive et pure l'individualité est un moyen, un moyen, je le répète, d'atteindre l'unité libre, l'unité vraie, l'unité voulue, l'unité morale, l'unité de la communion et, pour tout exprimer en un mot, l'amour (3).

Pour accorder l'unité substantielle de l'espèce et le caractère absolu de l'individualité, il faut chercher le mot de l'éénigme dans la restauration. « Chaque individu, dit Secrétan, est pour l'humanité un moyen de restauration. »

La restauration, cette idée essentielle de la Philosophie de la liberté, nous ramène, après la longue parenthèse que nous avons ouverte pour parler de l'unité de l'humanité, à l'esquisse de la pensée de Secrétan.

L'expérience nous fait constater qu'il y a des progrès dans l'humanité, elle nous constraint d'avouer qu'une puissance combat les effets de la chute et ramène la créature à son but. L'idée de cette puissance restauratrice est comprise dans celle de la création. Si Dieu ne l'avait

(1) *Ibid.*, p. 219 s. — (2) *Recherches*, p. 120 s. — (3) *Philosophie de la liberté* II, p. 224.

pas envisagée, la production d'un être susceptible de faillir ne serait pas conforme à son amour. La créature ne peut s'unir à Dieu que par sa liberté, qu'elle a perdue. Mais la restauration ne s'opère pas en remplaçant la liberté de la créature, elle consiste dans une « action immédiate de Dieu sur la créature déchue » pour la ramener à sa destination « à force de bonté » et elle ne peut être connue, cette restauration, que par l'expérience, c'est-à-dire par l'histoire.

Nous ne suivrons pas Secrétan dans l'exposé de l'œuvre restauratrice dont — on le sait, c'était une de ses idées de prime jeunesse — le « monde entier » est le théâtre. Son système ou plutôt son hypothèse de philosophie de la nature est une des parties caduques de sa pensée ; quant à l'interprétation philosophique et morale qu'il a tentée du dogme chrétien, elle ne rentre pas dans notre sujet.

Il suffira de souligner que, selon Secrétan, l'accomplissement de la restauration exige que l'humanité « abandonne volontairement la position qu'elle a prise par la chute et que la puissance restauratrice, ou la grâce, lui a fait abandonner ; il faut qu'elle se dépouille de sa nature et, pour cela, il faut qu'elle en comprenne toute la misère. » Cette transformation s'accomplit en Jésus-Christ, avec lequel la puissance restauratrice s'est identifiée absolument, le mystère du christianisme devant se reproduire tout entier dans chaque chrétien.

Par l'accomplissement de la conversion, l'individu, s'unissant en lui-même et s'unissant à Dieu, réalise la liberté, qui est son essence, et acquiert ainsi le Souverain Bien<sup>(1)</sup>.

Au changement de centre doit correspondre un changement dans les conditions générales d'existence de l'individu ; rétabli dans la pureté de son essence, l'esprit revêtira une forme appropriée à sa spiritualité : c'est là qu'aboutit la création, c'est la vie éternelle. Cette vie s'épanouira et s'exprimera par la conversion de tous les individus dans un « organisme absolu », comme dit Secrétan, c'est-à-dire dans l'Eglise.

Arrivé au point culminant du système, je voudrais laisser la parole à la *Philosophie de la liberté*, et relire avec vous les pages puissantes de la trente-cinquième leçon, dans lesquelles Secrétan a décrit l'Eglise. Jamais, dans notre pays, un croyant n'a chanté plus magnifiquement la beauté de la communion de la foi, jamais, chez nous, philosophe ne s'est élevé plus haut dans la contemplation des choses spirituelles.

(1) *Ibid.* II, p. 420 s.

La créature, une et libre de sa nature, doit réaliser son unité par sa liberté..., l'unité dernière doit être libre. Il faut que la créature se la donne par son propre fait... Comment les hommes produits de la chute et de la rédemption servent à réaliser l'unité libre où s'accomplit l'œuvre restauratrice, cela nous le savons, car nous le sentons au fond de notre cœur.

L'unité suprême est réalisée par la conversion de tous les individus [qui ont cédé à la grâce]. Tous aiment le même Dieu ; ainsi l'unité règne dans la volonté. Chacun sait que Dieu est aimé de tous et s'en réjouit, parce qu'il l'aime ; ainsi l'unité règne dans la conscience. Et cette unité elle-même est voulue, car ils s'aiment les uns les autres, et chacun, se sentant aimé de tous, se trouve complété par tous. Telle est l'unité véritable, l'unité libre, l'unité parfaite... L'unité n'est point compromise par la multitude, si tous se comprennent, si tous s'aiment, si chacun vit en tous et pour tous, et si chacun apporte à tous un complément de force et de joie. Toute unité réelle est une unité concrète, une synthèse... L'unité la plus puissante est aussi la plus riche ; c'est celle qui comprend les éléments les plus nombreux, les plus dissemblables et les plus développés. Au terme de cette série, nous trouvons l'idée de l'unité parfaite fondée sur la parfaite liberté des membres qui la composent. Ainsi l'analogie de l'expérience nous conduit à concevoir un organisme supérieur à l'organisme individuel, en ce que chacun de ses membres, libre vis-à-vis du tout, possède en lui-même la conscience de la vie du tout (1).

Dès lors nous comprenons la signification permanente des différences individuelles.

Les différences rapprochent lorsqu'elles sont aimées et comprises. Par la pluralité des individus l'humanité devient à la fois et plus une et plus riche ; les oppositions ne se déploient que pour accroître l'harmonie. C'est parce que l'individu fait partie d'un tout qu'il doit développer les côtés de sa nature qui le distinguent des autres. S'il n'en différait pas, il n'apporterait rien à l'ensemble ; mais dans l'unité véritable, la particularité de chacun devient un bien de l'ensemble. Ainsi l'unité naturelle devient unité libre et voulue. L'amour de Dieu forme le principe de la société parfaite et dans la société parfaite réside la véritable unité de l'être moral. La restauration des individus rétablit d'elle-même l'unité de l'espèce, l'unité du monde, dans la forme d'un organisme absolu fondé sur la liberté. Cet organisme s'appelle l'Eglise. L'Eglise est donc le souverain bien.

Dans l'organisme absolu de l'Eglise, chaque élément, formant un tout par lui-même, devient librement une fonction, et la perfection du tout se reproduit dans chaque élément sans s'altérer, sans s'amoindrir. Cette forme de l'existence, la plus élevée que nous puissions concevoir, est réalisée dans son trait essentiel du moment où elle est voulue. Par le fait de sa conversion, l'individu devient membre de l'Eglise et concourt à former l'Eglise. L'entièvre régénération de tous les hommes produirait d'elle-même l'organisme absolu...

(1) *Philosophie de la liberté*, II, p. 356 s.

La nature sera renouvelée ; nos corps, semés en poussière, ressusciteront glorieux. Nos rapports avec le temps et l'espace seront changés, ainsi que l'idée de la liberté le réclame. Nous nous posséderons nous-mêmes et, nous possédant, nous pourrons nous donner. A l'intensité de la vie correspondra la force de l'expansion. Nous n'aurons plus rien à nous cacher réciproquement, et nous lirons dans le cœur de nos frères, non de fugitives images et de superficielles émotions, mais l'intimité de l'esprit. Il faut que cette union soit possible, car l'âme la cherche d'un désir ineffable et inextinguible ; il faut que l'esprit devienne transparent à l'esprit, qu'il le pénètre et qu'il le possède, ou le dernier mot de toutes choses serait dérision. Par cette pénétration absolue, par cette possession mutuelle, dans l'unité d'un même amour, la conscience universelle sera réalisée, et l'Humanité deviendra personnelle, non dans l'absorption des personnalités finies, mais dans la plénitude de leur épanouissement.

Ne dites pas, à l'ouïe de ces pages : C'est une vision, un rêve impossible à réaliser ! Sécrétan nous accordera que « l'idée de l'Eglise éternelle est impossible à réaliser », mais il ajoutera que toutes les lignes de la description qui précède

sont tracées par la raison, par les instincts permanents de l'âme, et surtout par la conscience. La raison veut quelque part la réalisation parfaite des idées que l'expérience lui suggère, mais qu'elle lui présente entourées de contradictions ; l'âme rêve un idéal toujours le même et le prophétise dans ses soupirs ; la conscience exige un bien sans tache et lit le but dans le commandement (1).

Puis il achèvera par ces mots :

Quand tous aimeront Dieu et sauront que Dieu les aime, quand tous s'aimeront et se sauront aimés de tous, quand chacun sentira dans son propre cœur l'amour de ses frères pour le Dieu qu'il adore, alors l'humanité ne sera qu'une, comme le Père et le Fils ne sont qu'un. Alors tous posséderont à la fois et leur vie tout entière et celle de l'humanité, dans la communion de la vie divine. Ils se comprendront, comme ils s'aiment, et chacun, jouissant de Dieu et de soi-même en Dieu, jouira aussi de l'amour, de la sainteté et de la fidélité de ses frères. Tous étant certains que leur vie est la vie commune, une conscience universelle pénétrera l'individualité et la dominera sans l'affaiblir. Alors aussi la nature purifiée redeviendra l'instrument docile de la volonté, le corps de l'esprit sanctifié. L'humanité unie à Dieu par sa liberté... tel est le terme adoré qu'entrevoit déjà la pensée : exaucement de la prière suprême : « Que ton règne vienne » (2).

Il faudrait maintenant redescendre de ces hauteurs pour examiner les applications pratiques dont la pensée sécrétanienne sur l'Eglise est

(1) *Ibid.*, p. 358 s. — (2) *Ibid.*, p. 395.

susceptible. Je me bornerai à l'essentiel : dans la dernière leçon de la *Philosophie de la liberté* (1<sup>re</sup> édition), puis, plus tard, dans la remarquable préface de ses *Recherches de la méthode*, Secrétan distingue trois sphères dans lesquelles se déploie l'activité de l'homme : celle du travail ou de l'industrie, règne de l'intérêt ; celle de l'Etat ou du droit, règne de la justice, et celle de l'Eglise ou des religions, règne de l'amour. L'histoire tend à les distinguer pour les laisser s'organiser selon les principes propres à chacune d'elles ; mais elles n'en restent pas moins solidaires. En s'affranchissant, chacun des principes doit éclipser les autres momentanément ; mais, en définitive, il faut qu'ils se retrouvent tous les trois à leur place, car la richesse ne saurait se conserver sans l'ordre public, ni l'Etat subsister sans la moralité individuelle, qui s'alimente dans la religion.

L'argumentation de Secrétan se ramène à ceci : de tous les intérêts qui sollicitent l'attention de l'homme, il n'en est pas de plus hauts que la religion ; la religion consistant dans les dispositions intérieures de l'âme et dans les actes qui en résultent, on ne saurait reconnaître le caractère de véritables établissements religieux qu'à ceux qui subsistent uniquement par la volonté actuelle de leurs fondateurs et de leurs membres. Si dès lors on constate un affaiblissement dans la suprématie extérieure et politique de l'Eglise, si l'unité « selon la conception catholique » est battue en brèche, il n'y a pas lieu de s'inquiéter ; cette transformation, qui résulte de la crise de la société moderne, contribuera à l'affranchissement de la religion, trop discréditée par les compromissions politiques auxquelles elle s'est prêtée.

La tâche actuelle de l'Eglise — au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle —, c'est de se faire l'organe exclusif de la religion, et de se proposer comme seul travail l'action sur les consciences. Qu'une société religieuse ainsi conçue puisse exercer un rôle social décisif, c'est ce dont Secrétan est intimement convaincu :

Pour dénouer pacifiquement la question sociale, écrivait-il en octobre 1856, il faudrait entre les diverses classes la communion d'une religion vivante, qui préparât les intelligences à comprendre la solidarité des intérêts. Cette religion, les pauvres la recevront quand ils la verront debout devant eux. Hors de là, il n'y a qu'illusion et le danger subsiste (1).

Qu'on se garde — et c'est par cette remarque très positive que Secrétan achève ses considérations pratiques sur l'Eglise — sous

(1) *Recherches*, p. XLIII.

prétexte que l'Eglise doit être séparée de l'Etat, de vouloir la substituer à celui-ci ; une pareille attitude irait à fins contraires :

Quel que soit le degré de son développement et l'étendue de la sphère qu'elle embrasse, l'Eglise doit subsister au sein de l'Etat... Alors même que tous les habitants de la terre seraient animés de l'esprit de l'Eglise et que les lois de contrainte deviendraient en fait superflues, néanmoins la possibilité du délit n'étant pas effacée, l'idée de la contrainte extérieure conserverait sa valeur et l'Etat resterait la base de l'édifice social (1).

L'exposé qui précède a visé à la plus complète objectivité ; je voudrais pourtant présenter deux remarques, à propos des idées de Secrétan sur l'Eglise, pour en souligner l'originalité et la valeur.

Historiquement, il faut rappeler que les pages de Secrétan sont contemporaines des interminables débats sur l'Eglise mis à l'ordre du jour chez nous par les dissidents et les darbystes. Quel sentiment de grandeur spirituelle et de profondeur chrétienne, à côté de l'impression navrante et sans issue que nous font les pauvretés — exégétiques et autres — dans lesquelles se débattait le darbysme naissant !

Théoriquement, ce qui fait la force de la pensée secrétanienne, c'est qu'elle se fonde sur les besoins les plus profonds de la nature humaine, de l'âme, de la conscience ; bien plus elle nous est présentée comme la conséquence nécessaire, comme le fruit de la foi chrétienne vivante. Hors de la communion — et de la communauté —, a répété Secrétan, il n'y a pas de vie chrétienne possible, sous peine de déformation ou de déperissement.

L'Eglise ne fonde pas son droit à l'existence sur telle parole scripturaire « prononcée il y a dix-huit siècles et que la critique de demain pourra déclarer inauthentique », mais sur un besoin permanent de la conscience chrétienne. C'est là un grand enseignement.

\* \* \*

En octobre 1866, Charles Secrétan était installé officiellement dans la chaire de philosophie de l'Académie de Lausanne, dont il avait été destitué vingt ans auparavant. Il rentrait au pays la joie au cœur, tout à la beauté de ce revoir. De la vaste maison des Bergières, où il s'était établi avec les siens, il revoyait son lac et la silhouette de la cathédrale ; il retrouvait sa famille et ses amis les plus chers ; il allait reprendre contact avec l'Académie renouvelée, il pouvait s'adresser

(1) *Philosophie de la liberté*, II, p. 394.

sans intermédiaire aux étudiants de son pays. Il espérait participer à la vie politique vaudoise, siéger au Grand Conseil. S'il eut de ce côté quelques désillusions, sa plume en revanche devait se montrer infatigable. Et son autorité allait croissant. C'est alors qu'il inaugure avec Renouvier cette correspondance qui devait unir si étroitement le dialecticien d'Avignon et le métaphysicien vaudois. En France, la jeune génération, libérée de la philosophie officielle de Victor Cousin, commençait de prêter l'oreille ; la seconde édition de la *Philosophie de la liberté*, 1866-1872, ne passa plus inaperçue.

Quelle fut l'attitude de Secrétan à l'endroit de l'Eglise libre vaudoise ? Il arrivait de Neuchâtel, désireux de prendre part à sa vie ; membre de cette Eglise, qu'il avait contribué à fonder, il aurait voulu y avoir sa place, y prendre ses responsabilités, être du synode, agir. Ce ne fut pas le cas. Secrétan fut au fond très isolé dans son Eglise. Pourquoi ? Il a écrit en 1875 :

Sous prétexte de se séparer du monde, le nombre infiniment petit de ceux qui ne confondent pas les deux domaines de l'Eglise et de l'Etat ont plus ou moins généralement laissé s'affaiblir le sentiment de leurs devoirs envers leur peuple..., dans l'ensemble ils ne comptent pas<sup>(1)</sup>.

Et, vingt ans plus tôt, Félix Bovet notait déjà, à Neuchâtel : « Nos théologiens même les plus distingués et les plus libéraux ont un certain fond d'obscurantisme qui leur rendra Secrétan suspect »<sup>(2)</sup>.

Il intervint cependant par une lettre au synode de l'Eglise libre de 1873. Voici dans quelles circonstances : le professeur Astié « houpillait » alors l'Eglise ; la commission synodale l'avait chargé néanmoins de la prédication d'ouverture du synode (5 mai). On prit occasion de l'approbation donnée par lui à la théologie « indépendante » des professeurs de la Faculté nationale, pour l'accuser de compromettre le maintien de la saine doctrine, et l'on se servit, pour l'attaquer, de passages tronqués de Charles Secrétan. Celui-ci, qui assistait à la séance du synode, écrivit le soir même pour rétablir les faits :

On a donné à mes citations un sens à peu près opposé à celui qu'elles ont réellement pour qui les lit à leur place. A entendre le critique de M. Astié, on m'aurait pris pour un adversaire de la théologie indépendante, à l'esprit de laquelle se rattachent toutes mes publications depuis trente-trois ans. L'assemblée a dû croire que j'ai accusé M. Astié d'abandonner la doctrine

(1) *Discours laïques*, p. 354. — (2) *Lettres de jeunesse*, p. 220.

de l'inspiration plénier, tandis qu'à tort ou à droit je lui reproche de ne l'avoir combattue qu'en apparence pour la restaurer aussitôt sous une autre forme.

Ce n'est pas que Secrétan se soit jamais proposé de rompre avec son Eglise. On n'avait pas su lui faire sa place ; il n'en a pas été moins assidu au culte, dans la chapelle de Marterey ; et cela jusqu'à la fin. Au lendemain du jubilé de 1888, où ses étudiants avaient fêté ses cinquante ans d'enseignement et l'avaient ramené chez lui en triomphe, attelés aux brancards de sa voiture, on put voir « le philosophe » à sa place accoutumée, recevoir la sainte cène, comme le plus humble des fidèles.

Avait-il modifié ses vues ecclésiastiques ? On a fait état parfois d'un article publié dans la *Gazette de Lausanne* (21 décembre 1890). Rendant compte des lettres de Vinet à Lutteroth, publiées par E. de Pressensé, Secrétan ajoutait :

Un mot seulement, pour soulager tardivement notre conscience. Vinet voyait dans la démission donnée à terme par cent quatre-vingts pasteurs et ministres, le 12 novembre 1845, une démarche politique et la condamnait pour ce motif, tout en jugeant le succès probable. Nourrissant la même illusion, l'auteur de ce compte rendu poussa vivement à la démission collective dans le journal qu'il rédigeait alors. Il s'en repent depuis bien des années.

Que penser de cet aveu ? En ce qui touche le principe, Secrétan n'a pas varié ; les *Droits de l'humanité*, publiés en 1890, renferment un passage catégorique : « La liberté religieuse ne sera jamais vraiment garantie que par la neutralité de l'Etat »<sup>(1)</sup>. Quant au fait particulier, on peut donner de cette assertion une explication plausible : non seulement la position de Secrétan avait été historiquement très différente de celle de Vinet — ce contraste a été marqué plus haut — mais encore, psychologiquement, il en était arrivé à l'âge où l'on s'examine, où l'on se demande : après tout que vaut la politique ? Chacun de nous, réfléchissant sur le passé, s'est posé la question : pourquoi la Réformation du XVI<sup>e</sup> siècle fut-elle nécessaire ? pourquoi le schisme de 1845 ? Et pourtant la seule ligne de conduite demeure celle que traçait Vinet : obéir à la conscience.

Mais il ne faut pas s'attarder à ces détails. Jamais Secrétan ne regarda derrière lui, et moins que jamais durant les dix dernières années de sa vie.

(1) P. 96.

\* \* \*

La dernière phase de la carrière de Charles Secrétan est marquée par l'importance donnée aux questions sociales et à la mission de l'Eglise auprès des intellectuels.

Caractérisant les diverses catégories de lecteurs auxquels un livre de philosophie pouvait s'adresser, après avoir parlé des mondains et des amants de la science pure, Secrétan en venait à ceux qui s'attachent surtout à la vie :

Ce qu'ils voient des choses ne les satisfait pas, ce qu'ils savent d'eux-mêmes ne les satisfait pas davantage... Ils voudraient se corriger, s'améliorer en s'employant au bien de l'ensemble ; ils voudraient comprendre, mais pour servir ; leur passion dominante n'est pas la curiosité, c'est l'amour... Ils ne se sentent pas isolés vis-à-vis d'un monde étranger qui serait l'objet de leur étude ou l'instrument de leur ambition ; ils vivent dans tout ce qui vit, ils souffrent dans tout ce qui souffre... exister pour eux, c'est se rendre utiles.

Dans ces lignes écrites en 1887 (préface de *La civilisation et la croyance*), Secrétan se définissait lui-même d'une manière remarquable. Comprendre pour servir, exister pour se rendre utile, c'est la devise du vieillard qui écrivait aux jeunes économistes de l'Ecole de Nîmes, qui avaient sollicité sa collaboration, qu'il était « toujours jaloux de se compléter, de s'expliquer, de se réformer ; brûlant de servir ».

Zèle merveilleux, certes, et surprenante capacité de renouvellement chez cet homme qui met les questions sociales au premier plan ; lettres, articles, ouvrages, voyages, congrès : tout lui est bon, rien ne l'arrête. Mais nous ne nous occupons que de ses préoccupations ecclésiastiques ; ici encore la vitalité et le renouvellement de sa pensée ne sont pas moins remarquables. Ce n'est pas que, sur les problèmes fondamentaux, il ait changé de point de vue ; mais, avec une droiture merveilleuse, il tire les conséquences pratiques des idées qu'il s'est faites.

Dans les milieux religieux de langue française une grande transformation était en train de s'opérer, à laquelle la pensée de Secrétan n'avait pas été étrangère. C'était le déclin de l'orthodoxie tout d'abord, une modification profonde des idées sur l'essence de la religion. Cette modification, Secrétan l'avait exprimée en termes émouvants :

Les orthodoxies s'entre-déchirent... une théologie n'est jamais à son origine que l'expression d'un état moral qui cherche à s'expliquer et ce qu'il importe de constater, bien qu'on pût le prévoir aisément, c'est qu'il n'y réussit jamais.

La religion précède la théologie, et quoique à son tour celle-ci tende à façonner la religion suivant ses vues, elle ne saurait ni l'épuiser, ni l'embrasser... La même religion s'accommode aux systèmes les plus différents... Grec, latin, réformé, gomariste, arminien, on n'est chrétien que d'une manière : le cœur brisé, la joie discrète, le désabusement sur soi-même, l'intime reconnaissance pour un pardon accordé, pour une guérison commencée, pour la grâce de pouvoir se donner soi-même, le besoin et la faculté de s'unir à Dieu dans la prière et dans l'amour de ses enfants : aussi la vie ne saurait-elle donner un ravissement comparable au bonheur de ceux qui découvrent des frères où leurs prédictateurs et leurs prêtres leur montraient des ennemis (1).

C'étaient ensuite les progrès de la critique. Secrétan ne s'est pas initié à ces recherches, et c'est peut-être le point sur lequel ses raisonnements appellent le plus de corrections. Mais sur la question de principe il n'a jamais varié, depuis le temps où il collaborait à la *Revue de Strasbourg* et où il croisait le fer avec Jalaguier de Montauban. Secrétan était pour la liberté absolue des recherches critiques et historiques.

Enfin l'ancienne apologétique était ruinée, avec la méthode d'autorité, l'appel au miracle et aux prophéties accrédités par l'Écriture sainte (2).

Quelles en seront dès lors les conséquences pour l'Église ? Le centre de gravité ne saurait plus être placé dans la doctrine, mais dans la vie, dans la conscience. Cela, Secrétan avait le droit de le dire, il l'avait écrit en 1843 déjà (3). Il résulte de là que le rôle des confessions de foi dans l'Église a été surfait, quand il n'a pas été fatal. Charles Secrétan les appelle des « conventions, des combinaisons artificielles pour assurer tant bien que mal une apparence d'unité ».

Une bonne partie des divisions de l'Église n'auront plus de raison d'être, du jour où le signe distinctif de la foi chrétienne ne sera plus certaines doctrines, mais une attitude, la volonté de servir et l'ambition de propager sa foi.

Plus sérieusement on conçoit la théologie, écrit-il dans *Mon utopie*, mieux on comprend l'impossibilité de fonder sur ses résultats l'accord nécessaire à l'Église. Non seulement ceux-ci ne peuvent pas être démontrés, mais ils ne peuvent être que très imparfaitement compris, et les termes dont on use pour les formuler seront toujours susceptibles d'être interprétés de plusieurs façons, tellement que l'union ne saurait s'établir que sur les mots, à la con-

(1) *La civilisation et la croyance*, p. 408. — (2) *Essais*, p. 13. — (3) « Le christianisme est une vie ; la philosophie est l'algèbre de la vie. » *Le Semeur*, 1843, p. 196.

dition pour le plus grand nombre de croire sur la foi d'autrui, c'est-à-dire de répéter les formules d'autrui sans avoir la prétention de leur attribuer une signification précise. Cette résignation, dirons-nous, ou cette faiblesse, n'est pas compatible avec la nature de la religion. La religion est ou n'est pas. Si elle est effectivement quelque chose, c'est la démarche suprême de l'esprit. Elle a pour objet d'établir au dedans de nous une harmonie qui nous permette de nous unir entre nous dans la commune adoration du principe de notre existence, et de réaliser ainsi dans les volontés la pénétration du Créateur et de la créature, la vie absolue, dont tout le reste ne saurait être qu'ombre, suite ou préparation. La vérité de la religion réclame dès lors le plein développement et l'entier affranchissement des facultés individuelles : elle allume et n'étouffe pas. Fonder l'Eglise sur une profession de foi, c'est donc la diminuer en en mutilant les membres ; c'est la condamner à des déchirements perpétuels.

Quel parti prendre alors ? Nous ne saurions renoncer à l'Eglise, l'âme ne naît pas seule et ne vit pas seule, elle a besoin de la communion, il lui faut posséder ses sœurs ou les servir, l'unité de conception que réclame l'intelligence n'est que l'indication d'un besoin plus profond, l'unité de vie. Que faire, demandez-vous ? — Nous répondrons : laisser parler et laisser vivre, laisser chacun expliquer de son mieux à ses voisins la façon dont il cherche à résoudre les énigmes de l'existence, et fonder la communauté sur ce qui est déjà commun à ceux qui la cherchent, le désir, l'espérance et la charité. Une conception analogue plutôt qu'identique du bien moral, et peut-être, en quelque mesure, du bien social, un semblable désir de puiser la force, de s'en approcher à la source invisible, indescriptible qu'on appelle Dieu — n'en demandons pas davantage si nous voulons éviter les schismes, et ce qui est pire que les schismes, la compression, la convention, la fiction, le culte des mots, le formalisme et la chimère.

L'élimination des formules n'entraînerait pas la suppression du culte, dont le besoin se ferait sentir plus que jamais. Tout en restant psychologique, expérimentale, intime, ainsi qu'elle l'est déjà dans plusieurs Eglises, la prédication revêtirait sans doute un caractère plus directement pratique, en rapport immédiat avec les œuvres collectives où les troupeaux seraient engagés. Celles-ci deviendraient naturellement le premier intérêt du corps dont les membres seraient unis par des dispositions plutôt que par des opinions semblables. C'est dans la communauté du travail qu'on chercherait surtout l'édification. On entendrait bien des sermons, on chanterait bien des cantiques, mais on ne se réunirait pas uniquement pour chanter des cantiques et pour écouter des sermons. Périodiquement on s'occuperait des affaires communes où chacun, autant que possible, aurait sa tâche assignée. Une réunion de culte où les deux sexes sont rapprochés, où les enfants de bonne heure ont leur place, ne saurait se transformer en Conseil, mais on peut mettre l'assemblée au courant de ce qui se fait et de ce qu'il reste à faire. Les membres actifs de la congrégation peuvent tenir séance après l'office...

Néanmoins, il y aurait tout un ensemble de réformes à combiner lorsque, cherchant l'essence de la religion dans la charité, on voudrait mettre le culte en rapport direct avec l'action. Passant sur un anthropomorphisme inévitable, et dont nous ignorons, après tout, s'il n'exprime pas une vérité rigoureuse, en parlant d'un culte agréable à Dieu, nous dirons qu'un culte agréable à Dieu ne saurait pas plus consister dans l'audition de pieux discours que dans l'encens, dans les chasubles, dans les litanies, ou dans toute œuvre quelconque accomplie hors de nous, mais uniquement dans l'offrande de notre cœur. L'objet du culte est de nous édifier, littéralement de nous construire, de nous rendre tels que nous devons être. Et si chaque fidèle est une chapelle où doit se renouveler l'éternel sacrifice, le vrai temple ici-bas c'est l'humanité. Nous ne sommes rien seuls ; la perfection dans l'isolement est une perfection chimérique ; le désert est un piège, la solitude bienheureuse ne vaut qu'à titre de préparation : comprise autrement, il n'en resterait qu'une volupté coupable ; le vrai moyen de s'édifier réellement consiste à se rendre utile ; car s'il est un Dieu, la solidarité des hommes est d'ordre divin. C'est pourquoi l'œuvre et l'exhortation, l'œuvre et l'adoration devraient être indissolublement unies dans l'organisation du service public.

Cette idée de la religion conduirait au rapprochement des Eglises. Verrons-nous le jour où, sur la montagne de Sainte-Geneviève, des catholiques, sans répudier leurs sacrements ni leur hiérarchie, des protestants sans désavouer la Réforme, des libres-penseurs convaincus par l'expérience de leur faiblesse et du devoir d'y chercher remède, se réuniront pour prier ensemble et faire ensemble œuvre d'amour ? Cette utopie est notre plus chère utopie ; c'est le vœu passionné de bien des cœurs (1).

Mais au-dessus de toutes ces réflexions, c'était la situation même de l'Eglise et celle du christianisme qui lui causaient de graves soucis.

L'Eglise en face du socialisme, c'est tout le sujet de *La civilisation et la croyance* (1887). Chose à laquelle on ne saurait trop prêter attention, Secrétan ne réclame pas des Eglises qu'elles prennent parti dans le conflit, qu'elles se transforment en coopérative ou en Maison du Peuple ; il les veut avant tout soucieuses d'agir sur les consciences et de transformer les vies par la conversion. La crise sociale est une crise morale et religieuse ; les âmes sont malades parce que les consciences sont muettes ; à l'Eglise d'incliner les cœurs et de les conduire à Celui qui libère les vies.

L'Eglise et les intellectuels, autre souci et non moins grave : « Il faut apporter l'Evangile à ce siècle » (2). Sur ce point Secrétan s'est surpassé, multipliant les appels, donnant des avis, renouvelant son apologétique et s'efforçant de remuer les foules. En 1892-93 paraît.

(1) *Mon utopie*, p. 137 ss. — (2) *Essais*, p. 13.

saient dans la *Revue chrétienne* les trois articles si émouvants, si tragiques, si précis, intitulés *Le devoir pressant*, *Question de méthode*, *L'Eglise et le monde*. Il faut, disait Secrétan, sortir des sacristies et des chapelles, il faut se faire écouter et pour cela s'adresser au cœur et parler une langue moderne ; il faut que l'Eglise, qui envoie au loin ses missionnaires, reconnaisse le devoir de préparer des ouvriers pour reconquérir les classes cultivées en Europe<sup>(1)</sup>.

Nous mettons dans le cœur des Eglises de tout nom la mission en Europe aussi bien que la mission en Afrique et la mission auprès du peuple des bureaux, des amphithéâtres et des salons aussi bien qu'auprès du peuple des mansardes et des chaumières<sup>(2)</sup>.

Et pourquoi tout ce travail ? voici :

Aujourd'hui nous nous flattons de comprendre la substance du christianisme : nous la plaçons dans la conversion de l'égoïsme à la charité par une grâce accordée au repentir (définition qui nous paraît claire, et dont pas un mot n'appartient à la langue en cours dans la société). Ce qui importe à nos yeux dans le monde, ce qui importe seul, c'est la qualité des âmes, la direction des volontés. Quelle distance infinie entre cette vue des choses et l'idéal de progrès dont s' enchantent les salons et les cafés du boulevard. Quelle distance aussi, non moins infinie, entre cette vue et telles conceptions de la religion traditionnelle admises partout autrefois... Combien ne faudra-t-il pas de temps, combien d'efforts, combien d'éloquence, combien d'œuvres surtout, avant d'avoir fait comprendre à la Libre pensée que le christianisme est bien ce que nous disons, avant d'avoir fait naître dans la foule des malheureux le désir que le christianisme parvienne à fournir ses preuves. L'œuvre qui est là devant nous, l'œuvre dont instinctivement on se détourne est une œuvre de générations. Il n'est pas permis à l'Eglise de l'ajourner un moment de plus ; il faut donc lui préparer des ouvriers<sup>(3)</sup>.

\* \* \*

Messieurs les étudiants, il est dans le monde de l'esprit des traditions et des héritages qui ne comportent aucune prescription. Secrétan est l'un des porteurs les plus puissants de notre tradition spirituelle. Faites-la fructifier : « nous ne sommes rien seuls ».

Ecoutez l'appel spécial du grand philosophe, il s'adresse à des étudiants. La tâche de l'Eglise est de distribuer un message de salut ; or l'Eglise perd du terrain, donc le christianisme est en baisse. L'œuvre de l'apostolat par la pensée et la parole est urgente. Il s'agit de chan-

(1) *Essais*, p. 55. — (2) *Ibid.*, p. 19. — (3) *Ibid.*, p. 59.

ger la direction de la pensée publique ; il faut réveiller les consciences et augmenter le nombre des chrétiens ; il faut forcer l'attention du siècle, et, pour cela, il faut vous préparer. « Formez les catéchètes », disait Secrétan, « formez les apologètes que réclame l'état des esprits ». Et il ajoutait : « Si nous manquons d'hommes, faisons tout ce qui peut s'imaginer de raisonnable pour former ces hommes ».

Ecoutez enfin le dernier mot d'ordre que nous laisse Charles Secrétan :

La religion veut nous posséder tout entiers. La religion est une vie. Rien n'est plus banal que ce mot, mais rien n'est plus vrai, ni plus important. Il faut en tirer les conséquences et s'y soumettre sans biaiser<sup>(1)</sup>.

(1) *Essais*, p. 26.